



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 543

Texte de la question

INONDATIONS

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Yves Jégo. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, mais avant de la poser, je voudrais que nous ayons une pensée pour nos compatriotes qui subissent encore les crues multiples qui frappent notre pays et pour nos services publics qui sont en première ligne depuis de nombreux jours pour être aux côtés des Français. Nicolas Hulot a dit hier que l'arrêté de catastrophe naturelle serait rapidement pris. Madame la secrétaire d'État – puisque, je crois que c'est vous qui remplacez M. le ministre d'État aujourd'hui –, pourrions-nous avoir une date ? Cet arrêté est en effet particulièrement important pour les assurances. Il permettrait de rassurer tous ceux qui sont frappés par ce désastre.

Au-delà, la récurrence du phénomène invite à se poser des questions sur la gouvernance de la gestion des crues dans notre pays. Comme l'a dit très justement le ministre, on ne peut pas garantir qu'il n'y aura plus jamais de crues ni que la crue de 1910 ne se reproduira pas un jour ; mais on peut peut-être rationaliser les investissements qui sont faits et l'action menée sur le terrain, pour essayer d'être plus efficaces, afin de prévenir et d'empêcher que les crues ne frappent trop durement dans les mois ou les années à venir. Plusieurs projets me viennent à l'esprit, comme celui des casiers de la Bassée attendu depuis une vingtaine d'années, sans même être sûrs de son efficacité.

Bien des questions se posent aujourd'hui. Toutefois, nous le savons, dès que l'émotion sera retombée et que les médias auront changé de une, les problèmes demeureront sans que la situation ne s'améliore. Aussi, n'est-ce pas le moment, ne serait-il même pas urgent, d'organiser des états généraux des crues dans notre pays, pour être plus efficaces dans leur gestion, essayer de mieux prévenir et de mieux combattre ce phénomène qui frappe trop souvent nos compatriotes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, je ne vais pas revenir sur le douloureux incident en cours, qui frappe beaucoup de nos concitoyens. Nous maintenons une vigilance accrue, notamment en aval de la Seine. Il est trop tôt pour dresser un bilan complet des conséquences des inondations. Nous devons attendre la décrue pour pouvoir prendre les arrêtés de catastrophe naturelle. Nous y sommes prêts, comme s'y est engagé Nicolas Hulot lorsqu'il vous a rendu visite et qu'il a rencontré les élus et les habitants de votre circonscription.

S'agissant des inondations, deux axes guident notre politique. Premièrement, la priorité est à l'anticipation et à la

prévention. Il ne vous aura pas échappé, mesdames, messieurs les députés, que, sous l'effet du dérèglement climatique, nous ne pourrions pas empêcher les rivières de déborder. Mais nous pouvons anticiper ce phénomène. Les collectivités ont un rôle primordial à jouer dans ce cadre, et l'État les accompagne aussi bien financièrement que techniquement.

Mme Valérie Lacroute. Rien du tout !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Deuxièmement, se pose la question des ouvrages qui permettent de retenir l'eau en amont des zones urbaines, ainsi que vous l'avez évoqué – notamment les quatre bassins construits en amont de la Seine. Ces projets présentent des avantages, en permettant de gérer les cours d'eau ; mais ils ont aussi leurs limites. Par exemple, en 2016, et vous le savez, monsieur le député, pour avoir très bien suivi ce dossier, ils n'ont pas permis de limiter l'intensité des crues. Les services de l'État ont depuis mené un examen et fait part d'un retour d'expérience rigoureux. Au risque de faire une lapalissade,...

M. Christian Jacob. Oh ! Vous pouvez y aller...

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. ...l'intensité des crues dépend précisément de leur localisation.
(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Mme Valérie Lacroute. On sait tout ça ! C'est le traitement des crues qui nous intéresse !

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État. Les projets de ce type sont souvent coûteux...

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

M. Fabien Di Filippo. C'est une catastrophe gouvernementale !

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 543

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er février 2018](#)